

# Juste Terre!

mensuel n° 209 | avril 2024



## Le plaidoyer, une arme de plus en plus efficace et porteuse

Lobbying et plaidoyer sont définis conjointement comme la conception et la mise en œuvre d'un ensemble d'activités à des fins d'influence politique. Dans l'absolu, c'est exact. Pourtant, on comprend aisément que, si l'on parle du devoir de vigilance des entreprises, de l'interdiction des pesticides ou des traités de libre-échange, ces activités ne sont pas menées dans le même esprit.

D'un côté, le lobbying : installées à chaque coin du Quartier européen à Bruxelles, les officines qui le pratiquent opèrent de manière informelle, en coulisses, pour défendre les intérêts d'entreprises, de secteurs de production tout entiers, voire d'États, souvent sulfureux. De l'autre, le travail de plaidoyer politique : le plus souvent

mené par des ONG comme Entraide et Fraternité, ce travail s'opère de manière tout à fait formelle et transparente et vise à défendre des principes, des valeurs et les intérêts de collectivités (mais aussi de l'environnement, de la nature) et pas ceux des ONG en question.

Tout ceci pour dire que, derrière les apparences, lobbying et plaidoyer ne recouvrent pas la même logique : quand le premier défend les intérêts financiers des producteurs de pétrole, les deuxièmes défendent une vision d'un monde meilleur.

Et cette voix porte. En ces temps de recul de la démocratie, la voix de la société civile, basée sur la justice sociale et climatique, est efficace et porteuse d'espoir de changements !

Édito

© Jean-François Lauwens  
chargé de communication





# Le plaidoyer, ça marche!

© Un dossier d'Isabelle Franck

Le travail de plaidoyer est devenu central dans le travail des ONG. Pour lutter contre la faim, Entraide et Fraternité promeut la souveraineté alimentaire en soutenant ses partenaires du Sud qui pratiquent l'agroécologie. C'est fondamental, mais cela ne suffit pas : en plus de *changer les pansements*, il faut aussi *penser le changement*. C'est-à-dire agir sur les mécanismes structurels qui créent les injustices et font obstacle à la souveraineté alimentaire. C'est la raison d'être du plaidoyer politique mené par Entraide et Fraternité. Comment ça marche ?

## LE PLAIDOYER EN 6 ÉTAPES

1

### Identifier les combats

Entraide et Fraternité se concentre sur les principaux obstacles structurels à la souveraineté alimentaire.



#### LES TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE

Ils favorisent les multinationales au détriment des producteurs locaux.



#### L'ABSENCE DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Elles peuvent trop souvent échapper à leurs responsabilités humaines et environnementales.



#### LA DETTE DES PAYS APPAUVRIS DU SUD

Son lourd remboursement empêche la plupart des pays de prendre des mesures en faveur de leur propre population.

Le service politique d'Entraide et Fraternité exerce une veille sur l'actualité politique en Belgique, en Europe et au niveau international.

Notre cible : les décideurs et décideuses politiques belges et, parfois, européens.

2

### Travailler en réseau

**En Belgique :** en travaillant ensemble, les ONG et organisations de la société civile (mouvements, syndicats) sont plus forts pour développer une expertise, interpellier les responsables politiques et mobiliser le public.

**Avec nos partenaires du Sud :** à leur demande, nous relayons en Belgique les combats de nos partenaires lorsque leur droit à la terre ou leurs droits fondamentaux sont menacés. Ils nous apportent leur témoignage de terrain, ce qui permet d'ancrer nos combats politiques dans le vécu des populations affectées.



3

## Développer une expertise

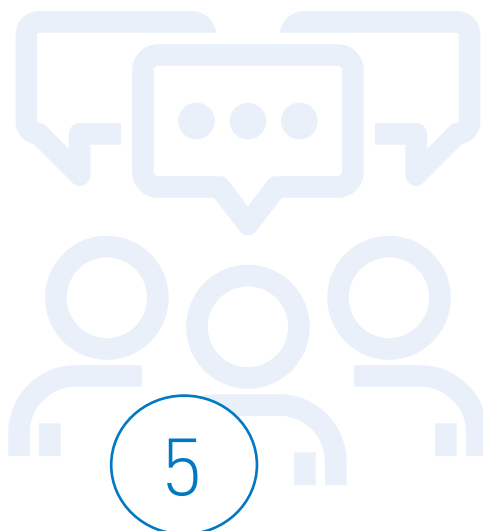
Quelles sont les causes et les conséquences des problèmes identifiés ? Quelles sont les échéances politiques liées à ces questions ? Sur quoi pouvons-nous avoir de l'influence ? Quel niveau de pouvoir est-il impliqué ? Quelles revendications précises faut-il avancer ?

Faire du plaidoyer demande de l'expertise, une connaissance approfondie des dossiers pour être en mesure de proposer des questions parlementaires, des propositions de résolution ou de loi. Cette expertise est partagée avec d'autres associations travaillant sur les mêmes thématiques.

4

## Rencontrer les responsables

En Belgique, petit pays, nous avons la chance de pouvoir rencontrer assez facilement un ou une ministre ou des membres de son cabinet, ou encore des parlementaires, pour exposer nos demandes. Quand nos partenaires sont en Belgique, nous organisons avec elles et eux des rencontres politiques au niveau belge ou européen.



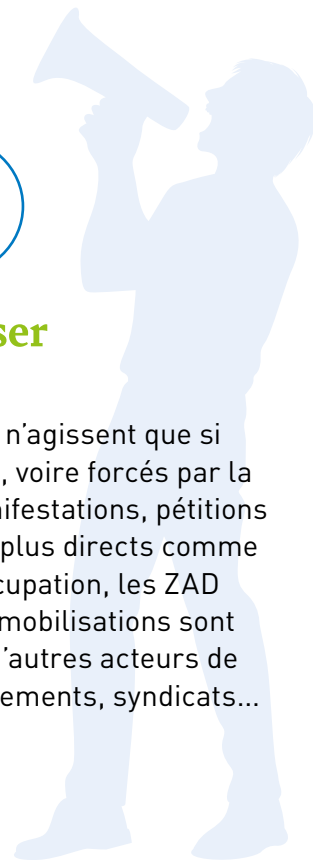
## Communiquer, sensibiliser

Analyses, études, cartes blanches, communiqués de presse, vidéos, réseaux sociaux, animations... selon les publics, le message est adapté sur différents supports pour toucher différents publics. L'objectif ? Sensibiliser, informer, convaincre, pour mobiliser.

6

## Mobiliser

Les responsables politiques n'agissent que si elles et ils se sentent portés, voire forcés par la mobilisation populaire : manifestations, pétitions côtoient des modes d'action plus directs comme la désobéissance civile, l'occupation, les ZAD (zones à défendre), etc. Ces mobilisations sont organisées en réseau avec d'autres acteurs de la société civile : ONG, mouvements, syndicats...





# Nos victoires contre l'injustice en 2023

© Un dossier de Renaud Vivien, coordinateur du service politique

## Pas d'accord belge au Traité entre l'UE et le Mercosur

L'annonce de l'accord politique entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) sur le traité commercial était attendue en décembre lors d'un sommet des dirigeants du Mercosur. Mais, grâce à une large mobilisation de la société civile européenne (au sein de laquelle Entraide et Fraternité

joue un rôle moteur avec le CNCD-11.11.11) et latino-américaine (incluant notamment les partenaires d'Entraide et Fraternité au Brésil), la signature de cet accord anachronique est encore une fois reportée à une date inconnue. Cette victoire provisoire est incontestablement liée en partie à notre travail de



plaidoyer (mené toute l'année et de manière intensive pendant notre campagne de Carême 2023), d'analyses, de cartes blanches, d'affichage dans plusieurs stations de métro bruxellois mais aussi de mobilisation en rue. De nombreuses activités contre l'accord UE-Mercosur ont été menées en étroite collaboration avec nos partenaires brésiliens. Résultat : la Belgique refuse de valider cet accord ! En 2024, nous resterons vigilants, en particulier pendant la présidence belge de l'UE jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, pour que cet accord ne soit pas validé.



La récente colère du monde agricole a été l'occasion de rappeler le rejet du traité avec le Mercosur.

## La Belgique suit le cas du barrage construit par Engie/Tractebel

Environ 1000 lettres de soutien ont été signées par des citoyens et citoyennes résidant en Belgique convaincus par le plaidoyer d'Entraide et Fraternité, en soutien aux communautés affectées par le barrage de Cana Brava construit par Tractebel/Engie au Brésil au début des années 2000. Ces lettres ont été remises le

9 octobre 2023 par nos partenaires brésiliens à l'occasion d'une visite de l'ambassade de Belgique au Brésil au siège de la Commission pastorale de la terre de l'État de Goiás. Cette rencontre, initiée par Entraide et Fraternité, a réuni l'ambassadeur, un de ses conseillers, les coordinateurs

de la CPT-Goiás, le Mouvement des paysans sans terre (MST), le Mouvement des personnes affectées par les barrages (MAB), l'évêque émérite (belge) de Goiás, Dom Eugênio Rixen, le procureur général Wilson Rocha et Entraide et Fraternité. La situation des familles affectées par le barrage de Cana Brava, construit par la



Il n'est désormais plus possible aux sociétés belges d'exporter des pesticides interdits dans l'UE.

## L'exportation des pesticides non autorisés dans l'UE interdite

Le 23 juin 2023, le gouvernement a approuvé l'arrêté royal interdisant l'exportation hors UE de pesticides non autorisés dans l'UE à cause de leur dangerosité pour la santé et la nature. C'est le résultat de la mobilisation de la société civile belge à laquelle a participé Entraide et Fraternité.

Depuis de nombreux mois, en effet, Entraide et Fraternité est une cheville ouvrière de la coalition menée par Humundi. Une étude scientifique, des contacts avec des alliés et alliées politiques, une campagne de communication et de pétition... : les efforts ont

porté leurs fruits. Entraide et Fraternité s'est intégrée facilement dans cette campagne dans le cadre de son travail sur le commerce international – et en particulier l'accord UE-Mercosur – et de sa campagne 2023 sur le Brésil, vers qui la Belgique exporte des pesticides.

société belge Tractebel (aujourd'hui Engie), a suscité un vif intérêt de la part de l'ambassadeur de Belgique.

Le 25 mars 2024, l'ambassadeur de Belgique, une nouvelle fois à la demande d'Entraide et Fraternité, visitera le camp Tomas Balduino, soutenu par nos partenaires mais menacé par les volontés de criminaliser les mouvements sociaux.



L'ambassade belge s'est rendue au siège de la CPT Goiás.

## Accapement des terres à Madagascar : plainte déposée

En ce début d'année, la Ministre de la Coopération, Caroline Gennez, a été interrogée au Parlement suite à la publication de l'analyse



d'Entraide et Fraternité et du CETRI intitulée *Madagascar : l'agrobusiness contre l'agriculture paysanne*. Cette étude dénonce notamment le soutien de la banque belge de développement (BIO) à l'entreprise Tozzi Green accusée par plusieurs communautés malgaches d'accaparements de terres et dresse plusieurs recommandations à destination du gouvernement fédéral et de BIO. En commission, la Ministre a déclaré : *« Entraide et Fraternité a publié un rapport critiquant cet investissement de BIO. Sur cette base, à notre demande, l'administration de la Coopération a organisé une concertation avec BIO, Renaud Vivien et Philippine Cartier de*

*l'ONG, et Mamy Rakotondrainibe du collectif Tany, représentante des communautés locales. (...) Par l'intermédiaire de mon commissaire du gouvernement, j'ai demandé à BIO de suivre ce dossier très attentivement et de veiller à ce que ce projet d'investissements respecte toutes les conditions. »* Quelques mois après, Entraide et Fraternité a organisé, le 13 octobre 2023, une conférence de presse internationale pour expliquer la plainte déposée par trois ONG et collectifs - dont le BIMTT (notre partenaire malgache) - contre la multinationale Tozzi Green, devant le Point de contact italien de l'OCDE, pays où se trouve le siège de la multinationale.

## Le Traité sur la Charte de l'énergie bientôt aux oubliettes ?

Conclu dans les années 90, ce traité est devenu complètement obsolète et injuste. D'abord parce qu'il défend un monde basé sur les énergies fossiles ; ensuite parce qu'il favorise les multinationales au travers de son mécanisme d'arbitrage des conflits. Le GIEC lui-même considère que c'est un obstacle à la mise en place par les États de mesures en faveur du climat (des compensations gigantesques sont obtenues par les entreprises qui font condamner les États annulant des contrats à des fins de protection de l'environnement). Après un plaidoyer intensif de la

société civile, plusieurs pays européens ont annoncé leur sortie du traité, suivi par des prises de position du Parlement européen, puis de la Commission européenne, en faveur d'une sortie pure et simple de la Charte sur l'énergie (TCE). Après la Wallonie, Bruxelles s'est prononcée pour une sortie coordonnée du TCE. C'était la demande répétée d'Entraide et Fraternité, notamment dans de nombreuses cartes blanches dans la presse. Mais la Flandre et le MR empêchent encore la Belgique de dire définitivement stop.

Le TCE favorise les énergies fossiles.



## Une résolution de l'ONU sur les droits des paysans et paysannes

Le 11 octobre 2023, une large majorité d'États membres du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dont la

Belgique, a franchi une étape historique en votant en faveur d'une résolution visant à poursuivre la mise en œuvre de

la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et paysannes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. Par son vote, la Belgique s'engage ainsi résolument dans la mise en œuvre de la Déclaration. Ce vote est le résultat du plaidoyer coordonné par FIAN et dont Entraide et Fraternité a été un maillon central. Ce texte est un instrument clé pour protéger l'ensemble des droits humains des paysans et paysannes, qui font face à des discriminations spécifiques dans le cadre des crises multiples que nous traversons, et pour faire avancer certains droits spécifiques à la condition paysanne, tels que le droit à la terre, le droit aux semences ou le droit à un niveau de vie digne.



Les paysans et paysannes restent trop souvent discriminés partout.

## Feu vert européen au devoir de vigilance des entreprises

C'était sans doute la plus importante des avancées obtenues ces derniers mois en termes de justice sociale et environnementale grâce, notamment, au travail du service politique d'Entraide et Fraternité : le 1<sup>er</sup> juin 2023, les parlementaires européens ont voté en faveur d'une nouvelle législation exigeant des entreprises de l'UE qu'elles identifient, évaluent, préviennent et fassent cesser les potentiels impacts négatifs de leurs activités sur les droits humains, le climat et l'environnement. Elles devront également contrôler et évaluer

l'impact de leurs partenaires commerciaux non seulement de leurs fournisseurs mais également des ventes, de la distribution, des transports, du stockage, de la gestion des

déchets, notamment. Toutefois, coup de théâtre, fin février 2024 : le Conseil de l'UE a bloqué le texte, réduisant son champ d'application aux entreprises de plus de 5000 personnes ! Inacceptable pour nous.



Le barrage de Cana Brava : un exemple de déresponsabilisation des entreprises.



© Christophe Smets

Les pays endettés du Sud ne peuvent assumer les besoins de leurs citoyens et citoyennes.

## Dettes du Sud

La dette des pays appauvris n'est pas une préoccupation nouvelle mais la part de la dette détenue par des pays créditeurs comme la Belgique baisse par rapport à celle détenue par les établissements privés comme les banques et les fonds d'investissement. Or, à la différence des États, ces derniers refusent de participer au moindre effort d'allègement (de suspension, en fait) de la dette. Ce qui a pour effet que les pays pauvres utilisent l'argent prêté par les pays plus riches pour rembourser les banques et les fonds plutôt que pour mener des politiques en faveur de leurs populations!

Entraide et Fraternité a corédigé

une proposition de loi dont la Chambre a commencé l'examen l'été dernier et vient d'être auditionné à la Chambre sur le sujet : ce texte vise à obliger les créanciers privés à participer à cet effort et à les décourager à aller en justice.

Le texte pourrait être adopté avant les élections. Pour cela, vous pouvez, vous aussi, interpeller les parlementaires membres de la commission via notre site [annulerladette.be/#agir](http://annulerladette.be/#agir) ou le QR code.

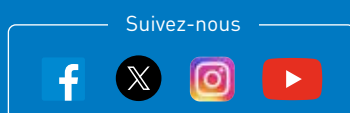


Renaud Vivien a été auditionné en commission de la Chambre.



**Juste Terre!** mensuel  
de l'ASBL Entraide et Fraternité et de l'ASBL Action Vivre Ensemble  
(ne paraît pas en juillet et en août)

**Siège**  
rue du Gouvernement Provisoire, 32  
1000 Bruxelles | T 02 227 66 80  
[info@entraide.be](mailto:info@entraide.be)  
[info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be)  
[www.entraide.be](http://www.entraide.be)  
[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)



Dans un souci d'équité, le magazine s'efforce de privilégier l'écriture inclusive.

**Conception - coordination**  
C. Houssiau, J.-F. Lauwens,  
V. Martin, Q. Minsier

**Éditrice responsable**  
A. Fischer

**Studio et imprimerie**  
Snel à Vottem, Belgique

**Crédits photos**  
Entraide et Fraternité  
Action Vivre Ensemble  
(sauf mention contraire)

Ce papier est issu de forêts gérées durablement.



Les deux ASBL sont habilitées à recevoir des legs par testament.